

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FEVRIER 2018.

Présents : André Dérory (maire), Serge Adami (1er adjoint), Agnès Laurendon (2ième adjoint), Audrey Bessay, David Buisson, Françoise Deygat.

Absents: Julien Chavaren, Séverine Chazelle, Stéphane Prajadas, Serge Marcoux, Dominique Bartholin.

Excusés : Serge Marcoux. Séverine Chazelle.

Procuration : Dominique Bartholin donne pouvoir à Audrey Bessay.

Secrétaire de séance : Françoise Deygat.

I – Réhabilitation du bâtiment de la poste – Avenants.

Monsieur le maire fait part au conseil de plus-values sur les travaux de plusieurs entreprises engagées dans la réhabilitation du bâtiment de la poste.

- Entreprise Archimbaud : maçonnerie – Plus-value de 1266,58€ HT, qui porte le marché à 21586,90€ HT.
- Entreprise Carton : électricité – Plus-value de 2504€ HT, qui porte le marché à 17621,46€ HT.
- Entreprise Astrée Sols : revêtements de sols – Plus-value de 493,14€ HT, qui porte le marché à 5000,51€ HT.
- Entreprise Gunay-Levent : ravalement de façade – plus-value de 750€ HT, portant le marché à 17038,89€ HT.

Le conseil municipal valide ces plus-values.

D'autre part, le conseil est informé d'une plus-value à venir et à confirmer de l'entreprise Charrier (chauffage) s'élevant à 5172,43€ HT et de la demande d'un devis pour la peinture des fenêtres et des volets du 1er étage à l'entreprise Couturier (H Couleurs).

II – DGD entreprise Cuisson.

Point reporté au prochain conseil, faute de documentation suffisante.

III – Règlement boisement.

Monsieur le maire présente une demande du Département concernant le règlement du boisement de la commune. Il s'agit de remettre à jour ce règlement datant de plus de 40 ans.

Le conseil approuve cette demande.

IV – Demande de subvention DDEN (Délégués Départementaux de l'Education Nationale).

Monsieur le maire présente une demande de subvention de l'union des Délégués Départementaux de l'Education Nationale, une force de propositions au sein du ministère de l'éducation nationale et dont les missions sont essentielles pour l'école (contrôle de l'organisation de l'école, du déroulement de la scolarité, de la mise en oeuvre des réformes...soutien au maintien et à la création de classes).

Le conseil décide de satisfaire cette demande par l'attribution d'une subvention de 50€.

V – Demande de dossiers imprimés.

Madame la seconde adjointe nous fait part d'une forte augmentation de la demande d'impression de documents internet en mairie (permis de construire, imprimé de cession de véhicule...etc). Des dossiers qui parfois peuvent atteindre une centaine de pages ! Face à ces nouveaux frais (papier + encre), il nous est proposé de rendre ce service payant à raison de **20 centimes** la page.

Le conseil valide cette proposition.

VI – Divers.

Monsieur le maire informe le conseil de la proposition de Loire Forez Agglomération aux communes, de constituer un groupement de commandes pour divers marchés (la téléphonie par exemple...).

Le conseil accueille favorablement cette proposition.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le maire remercie les personnes présentes.

Fait à Saint-Georges en Couzan le 23 février 2018.